



PROCÈS-VERBAL

COMITE SYNDICAL
Séance du 31.01.2023

Nombre de membres
En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier, les membres du Comité syndical se sont réunis en séance publique dans la salle du Conseil Municipal en commune de Vernègues sur convocation en date du 24 janvier 2023.

Présents : ADRAGNA Sandrine, BRONDOLIN Christian, CHANU Jessica, FAURE Nathalie, GENTE Hélène, GRANGE Philippe, GUY Ghislaine, NERVI Christian, PIOTR Fanny, REYBAUD Anne et WIGT Yves.

Absents excusés : AZARD Emmanuelle, BOYER Mylène, GUEZOU Eric, INSERGUET Thierry, MARMOL Cyrielle et TIBALDI Roxane.

Procurations : AZARD Emmanuelle à BRONDOLIN Christian, INSERGUET Thierry à NERVI Christian, GENTE Hélène à GUY Ghislaine et GUEZOU Eric à GRANGE Philippe.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian BRONDOLIN est désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Monsieur GRANGE Philippe, Président, annonce que la séance du Comité Syndical est ouverte à 18h35 et vérifie que le quorum est atteint.

Mesdames ADRAGNA Sandrine et PIOTR Fanny ne peuvent pas prendre part aux votes car suppléantes.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Rapport N°1 : Accueil d'une stagiaire Educatrice de Jeunes Enfants – Stage à responsabilités professionnelles 2^{ème} et 3^{ème} années

Monsieur le Président explique qu'une stagiaire doit être accueillie au SIVU Collines Durance pour effectuer son stage d'Educatrice de Jeunes Enfants auprès du Relais Petite Enfance.

Il précise que s'agissant d'une personne en reconversion professionnelle et bénéficiant de pôle emploi, elle ne sera pas soumise à gratification.

Madame GUY demande qui sera responsable de la stagiaire. Monsieur le Président lui indique que Madame OSTALIER, Responsable du Relais Petite Enfance, est désignée pour être sa tutrice de stage.

Madame GUY demande si Mme OSTALIER dispose des diplômes correspondants. Monsieur le Président lui indique qu'elle est, elle-même, Educatrice de Jeunes Enfants.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°2 : Annule et remplace la délibération 2022_40 – Approbation du schéma de coopération CTG

Monsieur le Président précise que cette délibération est prise suite au changement concernant la répartition des ETP des communes et notamment à l'augmentation de la commune de Sénas qui passe à 0,8 ETP (+0.2 ETP).

Vote à l'unanimité.

Madame REYBAUD rejoint la séance.

Rapport N°3 : Approbation de la Convention Territoriale Globale de services aux familles (CTG) Alpilles Durance 2022/2025

Monsieur le Président indique que les différents Conseils Municipaux ont déjà approuvé la CTG et que le SIVU délibère en dernier.

Il précise que la convention est d'ailleurs actuellement dans le circuit de signatures.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°4 : Création de la fonction d'Assistant de Prévention

Monsieur le Président explique ce travail porte sur la partie hygiène et sécurité ainsi que sur les différentes situations dangereuses rencontrées par les agents sur leurs lieux de travail.

Il précise que l'Assistant de Prévention est aussi associé à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DU).

Monsieur WIGT demande qui est l'agent chargé de prendre ces fonctions. Il lui est répondu que Madame TAYAA occupera les fonctions d'Assistante de Prévention car elle a déjà participé à l'élaboration du Document Unique.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°5 : Labellisation « colos apprenantes » et participation des familles

Monsieur le Président indique que ce rapport concerne la labellisation des vacances d'hiver 2023. Il reprend les caractéristiques des « colos apprenantes » de l'été dernier puisqu'il s'agit du même dispositif.

Monsieur le Président précise que ce dispositif permet de mettre un peu plus en avant les séjours organisés aux Cytises puisque les familles peuvent faire partir leurs enfants à moindre coût. Il laisse la parole à Mme CHIAPELLO.

Mme CHIAPELLO indique que l'appel à projets lancé par l'Etat ne concerne que les vacances d'hiver et que 26 places nous ont été attribuées pour ces vacances. A ce jour, nous n'avons plus de places disponibles. Le SIVU Collines Durance reste pour l'instant dans l'attente d'une autre enveloppe dédiée sur le reste de l'année et se positionnera lors du prochain appel à projets.

Madame GENTE quitte la séance.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°6 : Refonte du tableau des effectifs et création de postes

Monsieur le Président indique que le tableau des effectifs a été affiné et que la colonne « postes ouverts » a été rajoutée. Elle reprend la somme des deux colonnes précédentes « postes pourvus » et « postes vacants ».

Il précise que ce tableau va encore évoluer au cours des prochains mois, notamment suite à l'arrêt des contrats PEC et leur passage en CDD.

Madame ADRAGNA rejoint la séance.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°7 : Modification de l'annualisation du temps de travail du personnel technique et d'animation des ALSH « Les Tout Chatou » et « Les Croc'à Tout » ainsi que du centre de vacances « Les Cytises »

Monsieur le Président explique que le personnel des ALSH et du centre de vacances « Les Cytises » a un volume horaire supérieur à 35h/semaine pendant les vacances scolaires.

Il indique qu'un changement est apporté avec un minimum de 20h et un maximum de 35h sur le hors vacances scolaires pour permettre l'annualisation des agents et le respect des 1607 heures de travail pour les agents à temps complet.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°8 : Modification des statuts du SIVU Collines Durance

Monsieur le Président explique les différentes modifications apportées aux statuts : intégration de l'ALSH « Les Croc'à Tout » et du Relais Petite Enfance « Le Petit Prince », changement d'adresse du siège du SIVU Collines Durance, changement de trésorerie.

Il précise qu'une délibération devra être prise par les communes par la suite pour valider la modification des statuts du SIVU Collines Durance.

Madame FAURE interroge sur la fréquentation de l'Espace Jeunes sur Charleval. Il lui est répondu que l'Espace Jeunes ne souhaite plus se rendre sur Charleval en raison du faible taux de fréquentation. Mme FAURE demande un positionnement rapide de l'Espace Jeunes pour faciliter la gestion du local.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°9 : Rémunération du personnel vacataire au sein des ALSH « Les Tout Chatou » et « Les Croc'à Tout » ainsi que du centre de vacances « Les Cytises »

Monsieur le Président précise que la modification porte uniquement sur les libellés des différentes catégories de personnels vacataires.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°10 : Reversement aux communes dans le cadre du Contrat Enfance & Jeunesse année 2021

Monsieur le Président précise qu'il s'agit du dernier reversement aux communes lié au CEJ 2021. A partir de 2022, ces recettes seront directement versées aux structures concernées (plus au SIVU Collines Durance et pas aux communes).

M. le Président précise que les communes doivent également délibérer de leur côté pour valider ce reversement.

Mme REYBAUD demande si les communes qui ont le périscolaire en régie percevront l'aide directement. M. le Président lui indique que c'est la régie qui percevra l'aide.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°11 : Création emploi permanent

Monsieur le Président précise que ce rapport est présenté pour permettre la création du poste de Directeur/Directrice sur l'ALSH « Les Croc'à Tout » suite à la fin de contrat PEC de Mme BOUILLER.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°12 : Création emploi permanent

Monsieur le Président précise que ce contrat est présenté pour permettre la création d'un poste d'animateur/animatrice sur l'ALSH « Les Croc'à Tout » suite à la fin du contrat PEC de Mme CHAVET.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°13 : Travaux d'aménagement Domaine du Vergon

Monsieur le Président explique que ce rapport est présenté pour valider le principe des travaux pressentis sur le Domaine du Vergon pour permettre l'extension de la location du siège du SIVU Collines Durance.

Il explique qu'une subvention a déjà été demandée auprès de la CAF et que celle-ci finance le projet à hauteur de 80%. Les 20% restants à la charge du SIVU Collines Durance seront déduits des loyers supplémentaires, en accord avec la commune de Mallemort et conformément au montage technique et financier qui sera établi.

Il laisse la parole à Mme CHIAPELLO pour présenter le plan des locaux.

M. BRONDOLIN demande à être associé à ces travaux en sa qualité d'Adjoint au Maire délégué aux travaux sur la commune de Mallemort.

Vote à l'unanimité.

Questions diverses

1/ INSCRIPTIONS VACANCES HIVER 2023 :

Mme PIOTR demande si des enfants se trouvent encore sur liste d'attente pour les vacances d'hiver. Il lui est répondu qu'une brigade volante d'animateurs est désormais en place au SIVU et qu'il n'y a, à ce jour, plus d'enfants sur liste d'attente.

Mme PIOTR demande s'il est possible d'avoir une projection sur 6 mois pour les inscriptions des prochains mercredis (notamment par rapport aux problèmes liés règlements importants sur de longues périodes).

Mme CHIAPELLO lui indique que l'ouverture des inscriptions va être décalée au mercredi à 13h pour permettre au plus grand nombre de parents de se rendre sur le Portail Familles. Elle lui précise que concernant l'évolution des inscriptions pour les mercredis une réunion entre techniciens est prévue en mars et qu'une réunion de la commission « inscriptions » sera organisée courant avril.

M. le Président explique que la réflexion va être menée en 3 phases :

- 1/ Etude de faisabilité avec le prestataire ABELIUM par M. GUEZOU et Mme TAYAA,
- 2/ Réunion de la commission inscriptions,
- 3/ Présentation à l'ensemble des agents du SIVU Collines Durance.

2/ REPRISE MADAME LASSO :

Monsieur le Président informe l'ensemble des membres du Comité Syndical que Mme LASSO, Directrice du SIVU, reprendra ses fonctions dès demain.

Compte-rendu des délégations

Prochain comité :

Mardi 28 février 2023 à Charleval

Fin de la Séance à 20h05.

Le Secrétaire de Séance
BRONDOLIN Christian



Le Président
Philippe GRANGE

